

AFFAIRE N° 1

APPROBATION marché de gré à gré passé avec M. AUDRY pour travaux topographiques et fourniture de plans de terrains en vue de constructions scolaires.

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 20 Août 1955

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le marché de gré à gré passé avec M. AUDRY Gilbert, Géomètre-Expert, pour travaux topographiques effectués en 1955, de trois terrains, en vue de constructions scolaires.

Le montant de la dépense s'élève à la somme de CINQUANTE HUIT MILLE VINGT TROIS FRANCS CFA./.

Le Maire,
Signé: VALLON-HOARAU.

Adopté à l'unanimité.